

## Calendrier de collecte - 2017

Municipalité de  
Grand-Métis

JUIN							JUILLET							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
				1	2	3							1	
4				7	8	9	10	2			5	6	7	8
11	12			14	15	16	17	9	10		12	13	14	15
18				21	22	23	24	16			19	20	21	22
25	26			28	29	30		23	24		26	27	28	29
							30							

### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - BUREAU MUNICIPAL

#### Heures d'ouverture – horaire d'été :

Lundi au jeudi : 8h30 au 16h30, Vendredi : fermé du 7 juillet au 8 sept inclusivement

#### Personnel :

Directrice générale :	Chantal Tremblay	
Employé municipal :	Marc-André Migneault	418-750-6485
Inspecteur en urbanisme :	Michel Lagacé	418-775-6485
Agente en milieu rural :	Kathy Laplante	418-775-8445, poste 2251 ou 775-8188



### MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

70, chemin Kempt  
Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0  
Téléphone (418) 775-6485, Télécopie (418) 775-3591  
Courriel : [grandmetis@mitis.qc.ca](mailto:grandmetis@mitis.qc.ca)

Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

# INFO-MUNICIPALE



**JUIN 2017**

Municipalité de Grand-Métis



# Informations diverses

## ❖ PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que les prochaines réunions ordinaires du conseil municipal aura lieu les lundis **5 JUIN et le 3 JUILLET** à 19h30 au bureau municipal.

## ❖ BACS DISPONIBLES :

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la municipalité au coût de 92.00\$ et pour le compostage au coût de 20.00\$. Pour en réserver un, Communiquez au bureau municipal au 775-6485.

## ❖ SENSIBILISATION SUR L'ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE DES ARMES À FEU AUPRÈS DE LA POPULATION DE GRAND-MÉTIS

Des verrous de pontet sont présentement disponibles au bureau municipal au coût de 5\$. Ce verrou protégera contre l'usage non autorisé des fusils, des carabines et des armes de poing. Pour réserver votre verrou de pontet, communiquez au bureau municipal au (418) 775-6485.



## HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LES MOIS DE JUIN - JUILLET

Le bureau municipal sera fermé du 14 au 16 juin inclusivement et le 26 juin pour la fête nationale.

En cas d'urgence, vous pouvez nous laisser un message au 418-775-6485 ou par courriel à [grandmetis@mitis.qc.ca](mailto:grandmetis@mitis.qc.ca) ou communiquer avec un membre du conseil.

**FACEBOOK** Il vous est possible de nous suivre par le biais de la page Facebook du Comité intermunicipale des loisirs des municipalités de Grand-Métis, Padoue et Saint-Octave-de-Métis.

**Vous serez alors informés des activités proposées. Vous pouvez aussi nous transmettre vos idées d'activités sur cette page!!**

## PRÉDICTION DES MARÉES – JUIN 2017

### POINTE-AUX-CENELLES (Sainte-Flavie)

Jour	Heure	Hauteur (m)									
01	01 :57	1.1	09	02 :47	3.8	17	02 :01	1.3	25	03 :32	4.6
01	08 :22	3.5	09	09 :15	0.7	17	08 :21	3.2	25	10 :00	0.1
01	15 :02	0.9	09	15 :11	3.1	17	14 :49	1.1	25	16 :05	3.7
01	21 :06	3.0	09	20 :59	0.9	17	21 :08	3.0	25	21 :58	0.3
02	03 :12	1.2	10	03 :22	3.9	18	03 :13	1.3	26	04 :22	4.5
02	09 :27	3.2	10	09 :50	0.7	18	09 :25	3.1	26	10 :50	0.1
02	16 :04	1.0	10	15 :48	3.2	18	15 :48	1.1	26	16 :55	3.6
02	22 :12	3.0	10	21 :33	0.9	18	22 :10	3.2	26	22 :47	0.4
03	04 :29	1.2	11	03 :58	3.9	19	04 :28	1.2	27	05 :12	4.3
03	10 :34	3.1	11	10 :24	0.7	19	10 :32	3.1	27	11 :40	0.2
03	17 :01	1.1	11	16 :25	3.1	19	16 :46	1.0	27	17 :46	3.5
03	23 :13	3.1	11	22 :08	0.9	19	23 :11	3.4	27	23 :38	0.6
04	05 :36	1.2	12	04 :34	3.8	20	05 :37	1.0	28	06 :04	4.1
04	11 :37	3.0	12	10 :59	0.8	20	11 :37	3.2	28	12 :32	0.5
04	17 :51	1.1	12	17 :3	3.1	20	17 :43	0.9	28	18 :38	3.3
05	00 :06	3.3	12	22 :46	0.9	21	00 :08	3.8	29	00 :31	0.8
05	06 :31	1.1	13	05 :11	3.7	21	06 :36	0.8	29	06 :56	3.8
05	12 :31	3.0	13	11 :36	0.8	21	12 :37	3.3	29	13 :24	0.7
05	18 :35	1.1	13	17 :44	3.1	21	18 :37	0.7	29	19 :31	3.2
06	00 :51	3.4	13	23 :25	1.0	22	01 :02	4.1	30	01 :30	1.0
06	07 :18	0.9	14	05 :51	3.6	22	07 :30	0.5	30	07 :51	3.4
06	13 :17	3.1	14	12 :6	0.9	22	13 :32	3.5	30	14 :17	0.9
06	19 :14	1.1	14	18 :27	3.0	22	19 :29	0.5	30	20 :26	3.1
07	01 :32	3.6	15	00 :09	1.2	23	01 :53	4.3	01	02 :36	1.1
07	07 :59	0.8	15	06 :35	3.5	23	08 :21	0.3	01	08 :47	3.1
07	13 :57	3.1	15	13 :02	1.0	23	14 :24	3.6	01	15 :10	1.1
07	19 :50	1.0	15	19 :15	2.9	23	20 :19	0.4	01	21 :25	3.1
08	02 :10	3.7	16	00 :59	1.3	24	02 :43	4.5	02	03 :49	1.2
08	08 :38	0.8	16	07 :25	3.3	24	09 :11	0.1	02	09 :48	2.9
08	14 :35	3.1	16	13 :53	1.1	24	15 :14	3.7	02	16 :05	1.2
08	20 :25	0.9	16	20 :09	2.9	24	21 :09	0.3	02	22 :25	3.1

## **CAMPAGNE ANNUELLE DE RAMONAGE DES CHEMINÉES 2017**

Il y aura une campagne de ramonage des cheminées effectuée par le service d'inspection et de ramonage de la MRC de la Mitis auquel la municipalité a adhéré. Les activités devraient se dérouler entre le 23 juillet et le 5 août 2017, mais sont toutefois susceptibles de varier en fonction des conditions météorologiques estivales.

Le travail effectué sera le ramonage et l'inspection des conduits de fumée (cheminées) du bâtiment principal. Les citoyens et citoyennes désirant faire inspecter et nettoyer les conduits de raccordement intérieurs et l'installation de chauffage (poêle) pourront prendre rendez-vous avec le service de ramonage de la MRC. Ce service sera offert à l'automne, en fin de saison.

En vertu du règlement 259-2011, vous devez, à intervalles d'au plus 12 mois, procéder à l'inspection et au ramonage de votre cheminée, tuyaux de raccordement et installation de chauffage (poêle).

Tout propriétaire de la municipalité qui refusera le ramonage et l'inspection de sa cheminée par les services de la MRC devra obligatoirement signer et transmettre une déclaration de refus à la municipalité et au service d'inspection et de ramonage.

### **Accessibilité à la cheminée**

Nul ne peut empêcher ou autrement entraver le travail du ramoneur.

Plus particulièrement, pour toute cheminée non facilement accessible, il est du devoir du propriétaire de faciliter l'accès au toit et au faite des cheminées, ainsi qu'à la base intérieure et extérieure de celles-ci, et que tout capuchon soit placé de façon à être enlevé sans difficulté.

Le Service d'inspection et de ramonage ainsi que votre Service d'incendie vous remercient de votre coopération !

## **INFO-MUNICIPALITÉ**

### **AVIS PUBLIC**

#### **Aux personnes intéressées par des projets de règlements modifiant les règlements d'urbanisme de la municipalité de Grand-Métis**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Lors d'une réunion tenue le 1<sup>er</sup> mai 2017, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement intitulé « Règlement numéro 2017-0197 modifiant divers éléments du règlement de zonage 2011-0145».
- Lors de cette même réunion, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement intitulé « Règlement numéro 2017-0198 modifiant divers éléments du règlement de lotissement 2011-0146».
- Lors de cette même réunion, le conseil municipal a adopté le projet de règlement intitulé « Règlement numéro 2017-0199 modifiant les sanctions prévues au règlement sur les conditions d'émission de permis de construction 2011-0147».
- Lors de cette même réunion, le conseil municipal a adopté le projet de règlement intitulé « Règlement numéro 2017-0200 modifiant divers éléments du règlement de construction».
- Les objectifs du règlement numéro 2017-0197 sont de modifier les usages permis et les normes d'implantation dans la zone 11 (VLG) ainsi qu'apporter divers ajustements et mises à jour. La zone 11 (VLG) correspond au segment du chemin Kempt situé entre la route 234 et le rang des Écossais.
- Les objectifs des autres règlements sont principalement de modifier les modalités des sanctions ainsi qu'apporter divers ajustements et mises à jour.
- Une assemblée publique de consultation aura lieu lors de la séance du conseil qui se tiendra le 5 juin 2017 à 19h30, au bureau municipal de Grand-Métis. Au cours de cette assemblée publique, une personne désignée par le conseil expliquera les projets de règlements et les conséquences de leur entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
- Les projets de règlements modifiant les règlements de zonage et de lotissement contiennent des dispositions qui peuvent faire l'objet d'un référendum.
- Ces projets de règlements peuvent être consultés au bureau municipal situé au 70, chemin Kempt à Grand-Métis, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Grand-Métis, ce 3 mai 2017.

Chantal Tremblay, Directrice générale et secrétaire-trésorière

## LANCEMENT D'UNE VASTE CAMPAGNE PORTE-À-PORTE DANS LA MRC DE LA MITIS POUR UNE SAINTE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

MONT-JOLI, LE 1<sup>ER</sup> MAI 2017 - La MRC de La Mitis lance une vaste campagne de sensibilisation porte-à-porte pour une saine gestion des matières résiduelles. Cette campagne, réalisée avec une contribution financière de la Caisse Desjardins Mont-Joli—Est-de-La Mitis, d'Emploi-Québec et du SSMO-L'Élan, débutera le 1<sup>er</sup> mai et se terminera le 3 novembre 2017. Durant cette période, quatre agents de sensibilisation en gestion des matières résiduelles iront à la rencontre des citoyens des municipalités de la MRC de La Mitis afin de les sensibiliser, les informer et les encourager à une gestion écoresponsable des déchets.

Dans une optique de développement durable du territoire, la MRC de La Mitis a débuté en juin 2015 la collecte des matières organiques via le bac brun. Lors de l'implantation de la collecte sélective au début des années 2000, des campagnes porte-à-porte similaires avaient grandement favorisé la participation citoyenne envers le bac bleu. Puisqu'aucune campagne de sensibilisation porte-à-porte visant la collecte des matières organiques n'a eu lieu en 2015, ce sera une occasion pour la population d'obtenir des réponses aux diverses questions relatives à leur bac brun, mais également à leur bac bleu, les services de l'Écocentre de La Mitis et plus encore.

Cette campagne est une mesure du Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 de la MRC de La Mitis dans le but de réduire les quantités de matières envoyées à l'enfouissement. Les personnes désirant obtenir plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles peuvent visiter le site internet [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca) ou téléphoner au 418 775-8445, poste 1138.

## Le Mot **vert** du mois – « Une gestion écologique de vos résidus verts » - Juin 2017

Bonjour à toutes et tous,

Le mois de juin rime avec la préparation du terrain et avec de bonnes quantités de résidus verts laissés par la tonte de gazon, l'élagage des arbres ou encore la préparation du jardin.

Vous le savez maintenant, les résidus verts tels que la pelouse et les branches ne vont pas dans le bac à déchet. Alors, comment s'en départir ?

Pour vos retailles de gazon, comme souvent, la solution la plus simple est la meilleure : laissez-les sur place. Cette technique horticole, communément appelée « herbicyclage » permettra une protection naturelle de votre pelouse contre la sécheresse et les maladies. Pourquoi payer pour traiter sa pelouse quand la nature nous donne les outils nécessaires pour le faire ?!

Vos résidus de jardinage, désherbage, plantes d'intérieures, etc. sont acceptés dans le bac brun. N'oubliez pas que la terre et les pots, eux, ne le sont pas !

Les petites branches, de la grosseur maximale du petit doigt, peuvent être mises dans le bac brun. Toutefois, les branches d'une dimension supérieure ne peuvent pas aller dans le bac brun puisqu'elles risquent d'endommager les équipements.

Pour vous départir convenablement de ces plus grosses branches, vérifiez avec votre Écocentre de La Mitis (428, avenue Roger-Marcoux, Mont-Joli, 418 785-0055).

Les résidus de construction, rénovation et démolition, tel que le bois, doivent être déposés à votre Écocentre. Ces matières ne sont acceptées dans aucun bac.

N'oubliez pas que l'horaire de collecte d'été pour votre bac brun est maintenant en vigueur! Vérifiez le calendrier de collecte de votre municipalité pour plus d'information.

Vincent Dufour, coordonnateur Tél. : 418-775-8445, poste 1138, Courriel: [matresi@mitis.qc.ca](mailto:matresi@mitis.qc.ca)





## L' « Opération élections 2017 » est en cours !

La Table de concertation des groupes de femmes du BSL (TCGFBSL) par son projet « **Opération élections 2017 !** » met tout en œuvre pour que plus de femmes se présentent comme candidates. Parce que les femmes représentent la moitié de la population et se doivent d'être présentes pour prendre les décisions qui orienteront le développement de leur communauté. Des conseils municipaux plus diversifiés permettront de développer une vision globale des grands enjeux de société et de découvrir ensemble un plus grand éventail de solutions. La présence des femmes est essentielle dans ce gouvernement de proximité que sont nos villes et nos villages ! Mesdames, voici ce que nous avons mis sur pied pour vous soutenir dans votre décision et vous outiller dans votre démarche. N'hésitez pas à partager ces informations avec celles qui pourraient être intéressées.

**Programme de mentorat :** La TCGFBSL vous mettra en contact avec un ou une mentore de votre MRC et vous fournira tous les documents d'accompagnement. La démarche se veut simple et adaptée à vos besoins spécifiques. Elle peut se poursuivre sur une période de six mois après votre élection si vous le souhaitez.

**Journée régionale de formation-ressourcement-réseautage :** le **vendredi 8 septembre**, à l'hôtel Rimouski, toutes les candidates et celles qui n'ont pas encore pris leur décision sont attendues pour une journée qui saura vous dynamiser, vous outiller et vous permettre de rencontrer d'autres candidates.

**Formation sur le budget municipal :** si vous êtes élue, une des premières tâches qui vous incombera en tant que membre du conseil municipal sera la préparation du budget annuel. Une formation sur mesure vous est offerte la troisième semaine de novembre dans l'est comme dans l'ouest du territoire bas-laurentien.

**La formation en ligne :** « **Politique municipale 101** » est toujours accessible à partir de la page d'accueil du site web de la TCGFBSL ([www.femmes-bsl.qc.ca](http://www.femmes-bsl.qc.ca)). De même, le Guide « *Le parcours de la candidate* », version papier ou électronique.

**Pour informations ou inscription à ces différentes activités :** Lucie Brault, 418 730-1357, [lucie.brault@femmes-bsl.qc.ca](mailto:lucie.brault@femmes-bsl.qc.ca)

## JEUNE PHOQUE VIVANT, ÉCHOUÉ SUR LA PLAGE : QUE FAIRE?

Les riverains et touristes seront de plus en plus nombreux sur les berges du Saint-Laurent avec l'arrivée de la saison chaude. Chaque année, le Réseau québécois d'urgences pour les mammifères marins traite près d'une vingtaine d'appels concernant un jeune phoque échoué vivant sur la plage. Cette situation peut sembler alarmante et même inciter à l'action. Toutefois, dans la plupart des cas, l'animal est en bonne santé et se trouve dans une situation tout à fait normale. Que faire si vous croisez un phoque sur la plage? **Gardez vos distances, n'intervenez pas et laissez l'animal seul.**



Le début de la saison estivale correspond à la période des naissances chez le phoque commun. Durant la période d'allaitement, soit durant les premières quatre à six semaines de sa vie, il n'est pas rare d'observer les mères abandonner momentanément leur chiot sur une berge pendant qu'elles vont s'alimenter en mer. C'est dans ces moments que les jeunes phoques peuvent être observés criant après leur mère et être confondus avec des

animaux en difficulté. La période de l'allaitement se déroule de mai au début juillet et le sevrage se produit de la mi-juin à la fin juillet. Afin de concentrer leur énergie à la croissance, les petits se reposent beaucoup hors de l'eau, souvent sur les plages. Ils sont pour la plupart du temps inconscients des différents dangers qui les guettent et ne fuient pas à l'approche d'un humain.

### Que faire si vous voyez un jeune phoque?



Si vous voyez un jeune phoque sur le rivage, il est important de garder vos distances, de tenir les animaux domestiques éloignés et, surtout, de ne pas le manipuler. Si le petit n'est pas sevré, sa mère est probablement à l'eau à proximité attendant le retour de la marée pour venir le récupérer. La présence d'humains dans les parages ou une odeur humaine sur le petit pourraient inciter la mère à l'abandonner définitivement. Le petit serait alors destiné à la mort.

Si le jeune est sevré, une période d'adaptation pendant laquelle il cherche sa mère est normale. Il doit faire seul l'apprentissage de la vie, et la présence humaine pourrait lui être néfaste. De plus, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit d'un animal sauvage : il peut vous mordre et il y a possibilité de transmission de maladies infectieuses.

### Le phoque est-il en difficulté?

Où que vous soyez au Québec, de voir un phoque seul sur la berge est tout à fait normal. La vie des phoques est partagée entre la terre et la mer. Ils peuvent y rester pendant plusieurs heures et même quelques jours, voire une semaine. Ils le font pour se reposer ou pour favoriser la mue. Ce n'est pas un signe que l'animal est en difficulté. La curiosité normale du public est la principale menace pour la santé et le bien-être de l'animal. En voulant bien faire ou simplement en étant curieux, les gens peuvent, sans le vouloir, aggraver la situation. Bien souvent, les jeunes phoques ne sont pas en difficulté, mais ils le deviennent en raison des comportements inappropriés des riverains. Un certain pourcentage de jeunes phoques meurt chaque année : c'est naturel. Les chances de survie de l'animal augmentent s'il est laissé en paix.



775, route Flavie-Drapeau  
Sainte-Flavie (Québec) G0J 2L0  
[coordonnateur@sainte-flavie.net](mailto:coordonnateur@sainte-flavie.net)  
(418) 775-7050, poste 138  
<https://www.facebook.com/Steflavie>

### Le Marché public de La Mitis, déjà 10 ans de présence dans le milieu

**Sainte-Flavie, le 11 mai 2017** – Malgré la fraîcheur printanière, une 10<sup>e</sup> saison qui s'amorcera le 17 juin pour se poursuivre ponctuellement **tous les samedis de 9 h 30 à 14 h 30** jusqu'au 30 septembre prochain **sur le site de l'édifice municipal à Sainte-Flavie**. En cas de pluie ou de forts vents, le Marché se transposera à l'intérieur de la salle communautaire voisine. Un nouveau kiosque sera en place, celui-ci réservé aux petits entrepreneurs de 8 à 17 ans qui désire s'initier à une première expérience dans la vente d'un produit qu'ils auront cultivé ou confectionné eux-mêmes. À proximité, installations sanitaires, tables à pique-nique, aire de jeux pour enfants et piste cyclable seront accessibles. Le stationnement et l'admission sur le site sont gratuits. Une grande diversité d'items, tous cueillis, transformés ou confectionnés dans la région. Plusieurs animations seront au programme. Pour en savoir plus : [www.facebook.com/Steflavie](http://www.facebook.com/Steflavie).

Source : François Mercier, coordonnateur Marché public de La Mitis  
418-775-7050, poste 138 (bureau), 418-318-6076 (cellulaire)

## « Projets menés sur les berges du Saint-Laurent par le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire »

*Rimouski, le 22 mai 2017.*- La Zone d'Intervention Prioritaire du Sud-de-l'Estuaire (ZIP) invite la population à venir découvrir les activités et nombreux projets menés par l'équipe du comité ZIP sur le Saint-Laurent **le 1er juin prochain au Domaine Floravie au Bic**.

Le Comité ZIP tiendra à cette occasion, son assemblée générale annuelle et présentera son bilan de la dernière année ponctuée, entre autres, par deux projets de restauration qui sont en cours, à Pointe-au-Père et Montmagny. Nous vous invitons à venir nous rencontrer **dès 14h00** pour échanger avec notre équipe sur les techniques utilisées et discuter ensemble des nombreux autres projets à venir pour la prochaine année.

L'activité est **ouverte à tous, il vous faut toutefois acquitter une cotisation en tant que membre pour assister à l'assemblée générale**. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour de plus amples informations. Nous vous attendons en grand nombre à notre AGA le **1er juin prochain au domaine Floravie** (100, route Santerre, Bic)

Source : Francoise Bruaux, directrice  
Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire  
Téléphone : (418) 722-8833



## Joignez-vous à nous pour le nettoyage des rivages!

Le Parc de la rivière Mitis et les Jardins de Métis invitent toute la population au nettoyage des rivages printanier! Voilà une belle opportunité de nous rassembler pour célébrer le fleuve Saint-Laurent en agissant pour sa protection. On vous invite à vous joindre à cet effort de conservation de notre fleuve et nos plages!

Les bénévoles sont invités à se rassembler au stationnement des Jardins de Métis, à 9h et à 13h. Gants de travail, sacs à ordures, seaux et tout l'équipement nécessaire seront fournis aux participants. Nous suggérons de porter des bottes et des vêtements de travail adéquats. Un second point de rendez-vous est aussi offert à l'église de Sainte-Flavie à 9h15 (matin seulement).

Aux jardins de Métis, un dîner sera offert gratuitement à tous les participants. En ajout au dîner, des prix de participation pour les étudiants seront tirés au hasard parmi ces derniers! Le départ pour le nettoyage de l'après-midi se fera à 13h, depuis le stationnement des Jardins de Métis.

Plus de 600 livres de déchets ont été ramassés lors du dernier nettoyage organisé par le Parc, comme quoi une petite action peut avoir un grand impact.

Au plaisir de vous y voir!



## Concours du plus beau balcon aux couleurs de la fête nationale



Cette année encore la municipalité interpelle les citoyens de Grand-Métis à afficher le bleu, le blanc et le fleurdelisé afin d'accueillir les festivités de la Fête nationale.

En effet, les résidents sont invités à installer bannières, drapeaux et banderoles sur les maisons et les balcons, contribuant ainsi à enrichir le paysage et à susciter un sentiment de fierté nationale dans la municipalité. Cette année le thème de la fête nationale est «**Québec, emblème de notre fierté**»

Prix divers à gagner !

Vous recevrez bientôt le dépliant de notre programmation !



## La municipalité de Grand-Métis renouvelle son adhésion aux Fleurons du Québec

La municipalité est heureuse d'annoncer qu'elle a renouvelé son adhésion au programme des Fleurons du Québec pour les trois prochaines années. C'est avec fierté que la municipalité avait obtenu, en 2014, 3 fleurons sur une possibilité de cinq, valables jusqu'en 2016. Le renouvellement de notre adhésion nous permettra de recevoir de nouveau la visite des classificateurs et d'obtenir, à l'automne 2017, notre nouvelle cote de classification des Fleurons du Québec.

Rappelons que la classification horticole des Fleurons du Québec constitue une reconnaissance officielle des efforts de toute la collectivité pour obtenir à long terme un milieu de vie plus beau, plus sain et plus vert. L'an dernier, 42 municipalités ont réussi à décrocher un fleuron additionnel lors de leur visite de reclassification! C'est dans cet esprit que nous invitons l'ensemble des citoyens à jardiner et fleurir leur environnement dès maintenant, car il s'agit d'un défi collectif.

Les classificateurs Fleurons du Québec reviendront évaluer notre municipalité au cours de l'été 2017. Ils visiteront 60 % de notre territoire et évalueront les aménagements horticoles et paysagers qui sont à la vue du public. Les critères d'évaluation touchent notamment la propreté, l'entretien, la variété des éléments horticoles et l'état visuel du paysage municipal. Les points sont répartis dans 5 domaines d'embellissement :

- ✿ 340 points attribués au *Domaine municipal*
- ✿ 230 points attribués au *Domaine résidentiel*
- ✿ 180 points attribués au *Domaine institutionnel*
- ✿ 140 points attribués au *Domaine commercial et industriel*
- ✿ 160 points attribués aux *initiatives communautaires et au développement durable*

Tous ensemble, poursuivons nos efforts d'embellissement durable de la municipalité!

Ayant tout juste célébré son 10<sup>e</sup> anniversaire, le programme de classification horticole des Fleurons du Québec a connu un succès immédiat et suscite un engouement croissant : il regroupe aujourd'hui 376 municipalités dans toutes les régions de la province et rejoint plus de 40 % des citoyens québécois.

Pour découvrir les municipalités Fleurons en images et tout savoir sur les Fleurons du Québec, visitez le site Internet [www.fleuronsduquebec.com](http://www.fleuronsduquebec.com)

Contact : Chantal Tremblay (418) 775-6485

# ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL

## RETOUR SUR LE MARCHÉ AUX PUCES

Merci à tous les acheteurs, vendeurs et visiteurs présents lors du marché aux puces du 13 mai dernier. Plus de 200\$ ont été remis aux loisirs inter municipaux.



## JOURNÉE VTT

17 JUIN, 10 h 30

218, RUE BEAULIEU, PADOUE  
(COUR DE L'ÉCOLE)

PLUSIEURS DÉPARTS ORGANISÉS DES MUNICIPALITÉS ENVIRONNANTES.

DÎNER HOT DOG SUR PLACE.  
BÉNÉDICTION DES VTT.

EN COLLABORATION AVEC LE CLUB VTT MITIS INC. ET LES CLUBS ENVIRONNANTS.

ON VOUS ATTEND EN GRAND NOMBRE.



## RETOUR SUR LE 5 À 7 DES BÉNÉVOLES

Le 28 avril dernier avait lieu un 5 à 7 intermunicipal des bénévoles au gymnase de Padoue. Sur place, une cinquantaine de bénévoles ont été présents.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles des trois municipalités, présents ou non, pour leur travail et le temps consacré à animer nos villages.

Merci aussi à la Maison Octavie pour la préparation du goûter de cette soirée et à Vicky Francoeur de Tout 'Embelli pour les décors en ballons.

## CERCLE DES FERMIERES

Veillez prendre en note que les cartes de membres sont en vente. Vous pouvez vous les procurer lors des rencontres mensuelles, tous les 2<sup>es</sup> mercredis du mois.

## EXPOSITION DES FERMIERES

2 juin 19 h  
Centre Récréatif

- ❖ Exposition
- ❖ Vente à l'encan de produits
- ❖ Bingo

Pour information, communiquez avec Marie-Paule Turbide au 418 775-1454.

## RASSEMBLEMENT AU SENTIER MITIWEE

Les municipalités de Grand-Métis et Price s'associent dans l'organisation d'un événement afin de promouvoir leur richesse commune; le sentier Mitiwee. Elles invitent donc la population de la région au rassemblement le **4 juin prochain à 10 h 30.**

### Horaire de l'événement :



10 h 30 Accueil des participants avec lancement du répertoire des lieux de plein air (aux départs de Grand-Métis et de Price).

11 h Départ en marche dans le sentier Mitiwee avec quelques pauses.

11 h 30 Pause dîner commune avec les deux municipalités à mi-chemin du sentier. Site animé

12 h 30 Retour au début du sentier ou poursuite du sentier au complet (selon l'intérêt de chacun).

Pour information : Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684 ou Mathieu Dufour au 418 775-2144, poste 2378.

  
**LES  
POUCES  
D'OCTAVE**



**jardins de métis**  
reford gardens 

**Venez nous voir  
à la serre  
(près de l'église)  
418-775-2996  
sur facebook:  
Les Pouces d'Octave**

## Vente des semis

Serre de St-Octave-de-Métis

**Brouettes et courgettes,  
Les Jardins de Métis, l'Écoles des Quatre-Vents  
et les comités bénévoles vous accueillent les samedis  
20 mai, 27 mai et 3 juin de 9h à 15h  
et offrent des semis pour vos potagers  
et jardins fleuris**

- Tomate cerise et coeur de boeuf
- Persil, Basilic et Coriandre
- Cosmos et Capucine
- Cerise de terre
- Poivron et piment
- Aubergine
- Chou kale, chou vert, brocoli
- Courge d'hiver
- Sélection de fleurs et bien plus encore!!

## VOUS ÊTES INVITÉS!



Citoyens, citoyennes de Grand-Métis, touristes ou bien résidents des alentours, vous êtes invités à la Fête des voisins de Grand-Métis :



**Quand? Samedi 10 juin 2017, à partir de 15 h**  
**Endroit : Gîte du Grand-Métis (412, route 132, Grand-Métis)**

Sur place : jeu gonflable, jeux extérieurs (jeu de fer, mini-putt maison, parcours familial, etc.), BBQ entre voisins, vente de hot dogs et breuvages à prix populaire, prix de présence et autres.

- ❖ Apportez vos chaises ;
- ❖ vos instruments de musique;
- ❖ Pique-nique possible sur place.

Découvrons les bons côtés d'être à côté! Une belle occasion de mieux se connaître et de passer un agréable moment entre voisins.

Pour information, communiquez avec Chantal Tremblay au 418 775-6485.

### CONCOURS CULINAIRE FAMILIAL !

VOUS PENSEZ AVOIR LA MEILLEURE RECETTE DE TARTE AU SUCRE? PARTICIPEZ AU CONCOURS ET APPORTEZ-NOUS UNE TARTE AU SUCRE LORS DU SOUPER DE LA FÊTE DES VOISINS. UN VOTE SERA FAIT AFIN DE CHOISIR LA MEILLEURE RECETTE!  
Inscription par téléphone auprès de Chantal Tremblay au 418 775-6485.

## FÊTE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE À GRAND-MÉTIS

Samedi 24 juin à Grand-Métis.

- ❖ Jeux gonflables et maquillage : à partir de 14 h
- ❖ Souper hot-dog à prix modique : 17 h
- ❖ Hommage au drapeau et discours patriotique 18 h
- ❖ Concours de pavoisement le gagnant sera dévoilé vers 18 h
- ❖ Chansonniers – Christine et Sébastien 18 h à 22 h
- ❖ Feux d'artifice et feu de joie à partir de 22 h



**NOUVEAUTÉ**

Pour information, communiquez avec Chantal Tremblay au 418 775-6485.

## FÊTE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE À PADOUE

Voici la programmation de la Fête nationale à Padoue :

- |                   |  |
|-------------------|--|
| 23 juin à 22 h    | Feu de joie avec le chansonnier Mathieu Lavoie       |
| 24 juin à 10 h 30 | Discours patriotique par M. le Maire Gilles Laflamme |
| 24 juin à 10 h 40 | Hommage au drapeau avec la doyenne de la paroisse    |
| 24 juin à 11 h    | Messe de la Saint-Jean au Centre des Loisirs         |
| 24 juin à 12 h    | Diner hot-dogs \$1.50                                |
| 24 juin à 13 h 30 | Course aux trésors sur l'histoire de Padoue          |

Concours de maisons décorés et commémoration d'une boîte à fleur avec l'emblème de la municipalité, le **lupin**, et l'emblème de la fête nationale, le **lys**.

## ÉTÉ 2017 - ADOS / ADULTES

### VOLLEYBALL AMICAL

6 X 6 - SUR GAZON  
TOUS LES MARDIS SOIR, 19 H  
CENTRE SPORTIF RÉMI BÉLANGER,  
SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS  
À PARTIR DU 20 JUIN  
ÉQUIPES SUR PLACE  
GRATUIT



### BALLE DONNÉE AMICALE

TOUS LES JEUDIS SOIRS, 19 H  
CENTRE DES LOISIRS DE PADOUE  
À PARTIR DU 22 JUIN  
ÉQUIPES SUR PLACE  
GRATUIT



### CLUB DE MARCHE

TOUS LES MARDIS, 13 H  
RASSEMBLEMENT AU  
CENTRE RÉCRÉATIF  
SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS  
À PARTIR DU 30 MAI  
POUR INFORMATION : GAÉTANE  
BÉRUBÉ AU 418 775-3191.



## ÉTÉ 2017 - ENFANT / ADOS



### SOCCKER INTERMUNICIPAL – ENFANT ET ADOS

Pour une deuxième année consécutive, le Comité des loisirs intermunicipal relance son soccer intermunicipal pour les jeunes du primaire et du secondaire. Début en juillet. Plus ample information à venir sur la page Facebook du loisir intermunicipal. Pour information, communiquez avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.



### UN CAMP DE JOUR À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS !

Toujours avec l'objectif d'offrir un camp de jour **accessible, sécuritaire et planifié**, nous vous invitons à inscrire le plus rapidement possible votre/vos enfant/s au Camp de jour 2017.

En nouveauté cette année, la municipalité de Saint-Octave-de-Métis fait l'ajout du vendredi à l'horaire hebdomadaire et allonge le camp de deux semaines.

Le Camp de jour 2017 sera donc d'une durée de **9 semaines**, à savoir du 26 juin au 25 août, et sera offert du lundi au vendredi.

**Le camp de jour estival, un service de garde, oui, mais encore plus : l'occasion d'offrir à votre enfant des expériences bien encadrées de loisirs culturels, sportifs, culinaires et scientifiques !**

#### TARIFICATION

Camp de jour  
(Lundi au vendredi 9 h à 16 h)  
130\$ pour l'été (9 semaines)  
25\$ / semaine  
7\$ / journée

Avec service de garde  
Lundi au vendredi 7 h 30-17 h 30  
130\$+145\$=275\$ pour l'été  
25\$ + 20\$ = 45\$ / semaine  
7\$ + 5\$ = 12\$ / journée

#### RENDEZ-VOUS JEUNESSE CULTUREL

Cet été, grâce à la CDEC de Saint-Octave-de-Métis et à l'URLS, les jeunes seront initiés à une activité culturelle par semaine. Photographie, sculpture de ballons et improvisation sont des exemples des activités qui seront proposées.



#### INITIATION AU SPORT ET AU PLEIN AIR

Comme l'an dernier, grâce à un projet de l'URLS, les jeunes inscrits au camp de jour pourront s'initier à de nouveaux sports. L'an dernier, les clubs d'escrime et de gymnastique sont venus nous rendre visite.



JUIN						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
28	29	30 13 h Conférence – Vie active + Club de marche – Saint-Octave	31	1	2 19 h Exposition des fermières	3 9 h à 15 h Vente de semis – Saint- Octave-de- Métis
4 Rassemble- ment- Sentier Mitiwee, 10 h 30	5	6 13 h – Club de marche – Saint-Octave	7	8	9	10 Fête des voisins – Grand-Métis
11	12	13 13 h – Club de marche – Saint-Octave	14	15	16	17 Journée VTT- Padoue
18	19	20 13 h – Club de marche – Saint-Octave 19 h Volleyball – Saint-Octave	21	22 19 h Balle- donnée Padoue	23 Feu de la Saint-Jean Padoue	24 PM Activités Saint-Jean Padoue et Grand-Métis Soir : chansonner , feu de camp et feux d'artifice – Grand-Métis
25 Inaugurati- on – Exposition – Société historique – St-Octave	26 DÉBUT DU CAMP DE JOUR	27 13 h – Club de marche – Saint-Octave 19 h Volleyball – Saint-Octave	28	29 19 h Balle- donnée Padoue	30	

Pour toute autre information sur l'ONGLET LOISIR:

Josy-Anne Bérubé,

coordonnatrice en loisir intermunicipal  
Padoue/Saint-Octave-de-Métis/Grand-Métis

418 732-6684

[loisirkempt@gmail.com](mailto:loisirkempt@gmail.com)

<https://www.facebook.com/loisirsintermunicipalkempt/>